

Article 31 du Règlement

tionale sur laquelle les gouvernements provinciaux n'ont aucune influence.

Les agriculteurs des Prairies sont aux abois. Alors que leur survie est en cause, le vice-premier ministre et ses homologues provinciaux continuent de se rencontrer à huis clos et n'arrivent pas à s'entendre sur le partage des coûts.

Nous implorons le gouvernement fédéral de mettre de côté ses disputes avec les provinces à ce sujet et de verser un paiement immédiatement, avant les semences, pour que les familles des agriculteurs aient une chance de survivre.

* * *

[Français]

LA LITUANIE

M. Jean-Pierre Hogue (Outremont): Monsieur le Président, les récents événements en Lituanie provoquent beaucoup d'anxiété et tout autant de questions parmi la population canadienne. Les Litvaniens et Litvaniennes de la circonscription d'Outremont n'y font pas exception, et ils et elles me demandent de faire un appel à l'opinion canadienne et au gouvernement canadien afin d'appuyer la position que le gouvernement lituanien a pris ces jours derniers.

L'indépendance du pays semble en jeu.

• (1410)

[Traduction]

La reconnaissance de ce gouvernement par le Canada aura énormément d'impact en cette période cruciale et sera tout à fait conforme à l'imposant bilan du Canada sur la scène internationale.

[Français]

Monsieur le Président, il me fait plaisir d'ajouter que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait valoir dans une lettre officielle adressée au ministre soviétique des Affaires étrangères, et qui a également été livrée aujourd'hui, que le peuple canadien s'inquiète énormément de l'accroissement de l'activité militaire au cours des derniers jours.

[Traduction]

M. Clark termine sa lettre en demandant instamment que s'engage un dialogue constructif et pacifique qui tienne compte des aspirations légitimes du peuple lituanien.

L'ACCORD DU LAC MEECH

M. Bob Corbett (Fundy—Royal): Monsieur le Président, étant originaire du Canada atlantique et plus particulièrement du Nouveau-Brunswick, je suis à la fois fier et heureux qu'un confrère, le premier ministre Frank McKenna, ait décidé de s'attaquer à l'épineux problème de l'unité canadienne.

Le premier ministre McKenna saisit très bien les dangers qui menacent la fragilité de la Confédération canadienne et les conséquences funestes de l'échec de la Confédération. Il est malheureux qu'un autre premier ministre de la région soit prêt—pour des raisons contestables—à exposer le pays à l'effritement.

Je suis sûr que tous les Canadiens de bonne volonté et fiers de leur pays s'uniront pour oublier à jamais les préjugés et l'intolérance d'hier afin que notre magnifique pays continue de grandir et que nous soyons encore plus déterminés à le léguer intact à nos enfants et à leurs descendants et à nous rendre dignes de la confiance que nos ancêtres ont placée en nous.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, la Chambre et les Canadiens dans tout le pays jugent très sévèrement la politique de création d'emplois du gouvernement et ce, avec raison. Or, voilà que nous avons une autre preuve du manque de logique qui caractérise toutes les initiatives du Cabinet.

Au cours des trois prochaines années, 50 postes, surtout des postes de commis, seront transférés du bureau de Toronto du ministère des Anciens combattants, à Kirkland Lake. On justifie cette décision en prétendant qu'il est difficile d'attirer des gens compétents au bureau de Toronto. Cependant, les personnes qui répondront aux exigences de ces postes dans le Nord sont précisément leurs titulaires actuels. On ne crée donc aucun emploi. Les employés concernés ne veulent pas perdre leur emploi.

On ne crée pas de nouveaux emplois dans une ville donnée en s'en prenant aux habitants d'une autre ville. Ce qui est tout aussi important, c'est la qualité du service offert par le bureau régional de Toronto qui dessert 87 000 anciens combattants. Beaucoup d'entre eux se demandent comment leurs services seront maintenus par un bureau qui se trouvera éloigné de plusieurs centaines de kilomètres. Les anciens combattants feront face à de terribles difficultés.